

Jeudi 19 novembre 2020

Rouen fête la journée internationale des Droits de l'enfant avec l'Unicef

Le 20 novembre marque la journée internationale des Droits de l'enfant. La Ville de Rouen a renouvelé sa candidature comme Ville amie des enfants, un label de l'Unicef. Dans le contexte de crise sanitaire, la Ville s'associe à l'Unicef et participe au challenge #Go Blue : Un peu de ciel bleu que l'on va retrouver sur les agents municipaux, dans les crèches et les écoles de Rouen, qui vont accompagner l'événement en s'habillant en bleu. Les parents des élèves sont invités à suivre le mouvement et même à publier leurs photos sur les réseaux sociaux avec le #GoBlueChallenge.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie : « *Les enfants ont des droits : droit à la santé, à l'éducation et à la protection. Le droit de faire entendre leur voix. Le droit à un avenir. Cette conviction, nous la portons de longue date ici, à Rouen. Construire un monde digne pour nos enfants passe aussi par l'action locale, et c'est la raison pour laquelle nous avons candidaté de nouveau auprès de l'Unicef pour être Ville amie des enfants* »

Symboliquement, la Ville célébrera le 20 novembre la journée internationale des Droits de l'Enfant, en participant au #Go Blue Challenge : les agents municipaux, les enfants et les parents sont invités à s'habiller en bleu au sein des écoles et des crèches. Un peu de bleu au ciel pour sortir de la grisaille du moment. Le centre de loisirs Salomon travaille en fil rouge au long de l'année sur la question des droits de l'enfant. Des réalisations plastiques sont sur place et des photos seront communiquées également.

Au-delà du symbole, la candidature de la Ville de Rouen se déclinera dans les mois qui viennent par toute une série d'actions et notamment :

- avec le Projet éducatif de territoire et les engagements qu'il contient : piétonisation des abords des écoles, végétalisation des cours d'écoles, des crèches et des accueils de loisirs, lutte contre le harcèlement...
- Projet Agora récré : développement des ateliers philo dans les structures (midi, mercredi, vacances) sur des thématiques en lien avec les droits de l'enfant (identité, vivre ensemble, égalité filles garçons...).
- partenariat avec l'association « Les papillons » et les clubs sportifs, en déployant des boîtes aux lettres à disposition des enfants qui pourraient y déposer des courriers d'alerte face à des maltraitances. Un outil qui aidera les enfants à vaincre leurs peurs et leurs hontes.